



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 03 mars à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 23/02/22

Date d'affichage : 23/02/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29

- présents : 19

- votants : 22

Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Jean-Noël CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Gilles ROBERT, Franck VILLEMMAIN

Etaient présents par visioconférence :

Anthony CUENOT

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Pierre VAUFREY, Charles SCHELLE

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Christian MOREL, Daniel PRIEUR,

Ont donné pouvoir :

Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Gilles ROBERT

Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Cédric BOLE

Dominique MOLLIER a donné pourvoir à Cédric BOLE

Elisabeth Redoutey a été élue secrétaire.

Objet : DE2022-04 : Validation de la fiche action « développer un urbanisme de qualité sur le territoire du PNR pour les nouvelles constructions

Contexte :

L'augmentation du nombre d'actifs et la forte demande en habitations sur le territoire du Parc, dues à un important développement du travail frontalier depuis 1999 ont conduit à une urbanisation croissante très dynamique depuis les vingt dernières années et à un phénomène de périurbanisation. Ces extensions de bâti et de la tache urbaine se retrouvent très souvent en bordure des noyaux construits, sous forme de poches de

lotissements, de maisons individuelles et de zones d'activités très artificialisées à la région et très consommatrices d'espaces naturels et agricoles.

Objectif de l'action

L'objectif général de l'action est de développer des formes d'habitat maîtrisées sur le territoire, moins consommatrices d'espaces, mettant en valeur les paysages et pensées avec les habitants, en se basant sur ce qui peut par exemple être fait dans le cadre des écoquartiers.

Territoire d'innovation, le Parc doit être pionnier sur cette question.

Cet objectif général passera notamment par la sensibilisation aux nouvelles formes d'habitat ainsi que l'accompagnement de projets exemplaires.

Le budget

Le budget pour l'année 2022 est principalement prévu pour la réalisation de 3 visites de terrain à destination des élus intéressés. Ces visites permettront d'avoir des retours d'expérience de communes ayant développé une organisation de quartiers réfléchie (labelisée ou non).

Dans un même temps, ces visites feront l'objet de fiche de projet ce qui permettra pour des communes n'ayant pas participé aux visites d'avoir ces retours d'expériences.

Action	Budget 2022
Communication : <ul style="list-style-type: none"> • Impression et conception de fiches projet 	1 000 €
Organisation de visites de terrain à la journée : <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge bus pour 3 visites (850 euros par visite environ) 	2 550 €
Total	3 550 €

Partenariat

Cette action sera portée conjointement par le PNR, le CAUE et la DDT, qui ont la connaissance des opérations de qualité présentes sur le territoire régional.

Le bureau valide la réalisation de cette action et son budget.

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

